

Vente de Polymer

[Français]

M. J.-J. Blais (Nipissing): Monsieur le président, je n'avais pas non plus, comme l'honorable député de Lotbinière (M. Fortin), l'intention de prendre la parole au sujet de la motion à l'étude. Les quelques remarques qu'a faites le député de Lotbinière m'obligent à prendre la parole.

Il semblerait que le député de Lotbinière avait raison de ne pas découvrir dans les arguments qui ont été présentés par les conservateurs progressistes des arguments substantiels. Au fait, lorsqu'on regarde la date de l'arrêté ministériel qui a été adopté et auquel on réfère dans l'avis de motion, on constate que la transaction s'est effectuée le 27 juillet 1972.

Pourquoi, monsieur le président, n'avons-nous pas entendu des arguments de poids, aujourd'hui? Toute la débâcle à laquelle nous avons assisté depuis cet après-midi résulte d'une contorsion très opportuniste d'un député de l'opposition officielle, soit le député de Yukon (M. Nielsen), mais je ne peux pas lui prêter d'intentions. Je veux citer des faits qui ont été consignés au harsard et au compte rendu des comités de la Chambre.

Mardi dernier, lors de l'étude des crédits supplémentaires, on a simplement découvert par hasard une lacune dans les prévisions budgétaires qui étaient présentées. Les conservateurs progressistes essaient depuis longtemps de découvrir une justification pour s'opposer à des postes de \$1 et voilà qu'on a découvert un poste de \$1 qui visait à rectifier une situation qui s'était présentée à la suite de la vente de la Société Polymer Limitée. Par hasard, ce député conservateur progressiste a trouvé l'appui des membres d'un comité dont la majorité était du Nouveau parti démocratique. Il en est donc résulté la défaite du parti libéral. La bonne chance! Le parti conservateur progressiste cherchait depuis trois mois l'occasion de défaire le gouvernement et voilà que la chance lui a souri: il a découvert une faille! Qu'est-ce qui est alors arrivé? Le député de Yukon, le lendemain, lors de la période des questions orales, a demandé au ministre des Approvisionnement et Services (M. Goyer) de lui fournir le rapport financier de l'auditeur général...

D'accord, le rapport de l'auditeur général, parce qu'il avait demandé que l'auditeur général présente ce rapport.

Le ministre lui a répondu que cette question contenait des éléments d'ordre juridique, et qu'il ne pouvait pas présenter le rapport avant d'avoir obtenu un renseignement d'ordre juridique du ministre de la Justice (M. Lang). Or, un témoin a paru devant ce comité, le jeudi de la même semaine, et, encore une fois, on a demandé que le rapport soit présenté au comité.

• (2110)

[Traduction]

C'est alors, monsieur l'Orateur, encore une fois par coïncidence et d'après leur expérience passée, qu'ils ont obtenu le consentement des membres du NPD qui, ils le savaient, appuieraient cette motion visant à faire déposer le rapport pour le comité. Par coïncidence, cette motion a été étouffée. Cela se passait jeudi. Vendredi, nous étions à la Chambre et nous avons entendu une motion de l'opposition présentée par les membres du NPD. C'était une excellente motion.

Une voix: Et alors?

M. Blais: Tout à coup, qui voyons-nous à la Chambre, le représentant du Yukon (M. Nielsen) qui suit attentivement

[M. Fairweather.]

chaque parole du représentant de York-Sud (M. Lewis). Que se passe-t-il? Au milieu du discours, le représentant de York-Sud entend le député du Yukon lui poser fort innocemment une toute petite question.

M. Nielsen: Puis-je poser une question à l'honorable député?

M. Blais: Non, monsieur. Et tout à coup, nous entendons la réponse longtemps attendue, innocemment offerte en toute sincérité par le représentant de York-Sud et, avant 6 heures, par une étrange coïncidence, une motion est présentée à la Chambre, qui est maintenant l'objet de ce débat. La motion n'est pas très longue, je vous le fais remarquer, étant donné qu'elle ne pouvait attendre, et elle a dû être condensée et recondensée afin que personne ne puisse se méprendre sur son objet.

J'ai vu alors le député du Yukon essayer de convaincre d'autres représentants d'appuyer cette brillante stratégie destinée à faire tomber le gouvernement. Il a dû avoir quelques difficultés à persuader les membres de l'opposition parce que tous les autres moyens qu'il avait proposés avaient échoué, au grand dépit de l'opposition. Mais voici qu'il remet ça. Il a gagné cette bataille puisque la motion est encore à l'étude. Je plains le représentant du Yukon et celui de York-Sud quand ils ont vu l'échec de leur stratégie. Pourquoi dis-je que c'est une espièglerie, un tour d'écoliers, comme l'a dit le représentant de York-Sud cet après-midi? Je connais ce genre d'espièglerie, car je fréquentais moi-même l'école secondaire il n'y a pas si longtemps.

M. Baldwin: Encore assez longtemps.

M. Blais: Je me rappelle toutes les espiègleries de ce genre comme si elles étaient d'hier.

M. Hees: Je ne pense pas que vous ayez jamais terminé l'école secondaire.

M. Blais: Qui a pris le gouvernail au nom de l'opposition cet après-midi? C'est l'instigateur, l'auteur de cette grande stratégie, le député de Yukon. Et qui, un peu plus tard, est venu conspirer dans les couloirs avec toute la ferveur qu'on lui connaît, si ce n'est le chef de l'opposition (M. Stanfield)? Il n'a pas amorcé de débat sur la motion. Il a essayé d'arranger les choses en disant que peu importait que les députés qui siègent à gauche, soient pour ou contre la motion, puisque, de toute façon, il ne s'agissait pas d'un vote de défiance.

M. Stanfield: Allons donc!

M. Nielsen: Est-ce une nouvelle version du twist?

M. Blais: Monsieur l'Orateur, je dis simplement...

M. Baldwin: Retournez au jardin d'enfants.

M. Blais: Je n'étais pas à la Chambre lors de l'adoption de ce bill très progressiste, concernant la Corporation de développement du Canada, et je croyais que cet après-midi je serais éclairé sur le motif pour lequel ce bill n'aurait pas dû être soumis au vote et le motif qui ferait de la vente de la société Polymer une mauvaise affaire pour notre pays. J'espérais entendre formuler des réponses à ces questions comme élève du jardin d'enfants ou de l'école secondaire, mais je n'ai rien appris du tout. J'ai simplement été témoin de l'espièglerie du parti conservateur, qui était condamnée à la défaite et qui sera rejetée comme elle le mérite.

Des voix: Bravo!